

L'Analyse Du Discours

L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit. Du point de vue de Maingueneau (2005), il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit.

Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre, sont celles du "Comment" et du « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions "Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?".

L'analyse du discours est née dans les années 50 à la suite de la publication de l'article de Zellig Harris "Discourse Analysis" dans la revue "Language #28, 1952", [trad. fr. Langages #13, 1969].

L'analyse du discours se veut en réaction, d'une part, à la tradition philologique des études de textes et, d'autre part, à la linguistique de la langue cantonnée dans la description de la phrase en tant que plus grande unité de la communication.

Dans la conception traditionnelle, un sens stable et unique est attribué au discours/texte. Cette logique fait du discours un objet clos.

Dans la conception linguistique classique assortie de l'œuvre de Saussure, l'attention porte sur les structures de langue : phonologie, syntaxe, morphologie, sémantique structurale. Aucune considération n'est faite du sujet de la communication. La fonction objective du langage est mise au premier plan. La linguistique classique se veut donc descriptive et immanentiste.

Par contre, avec l'analyse du discours, l'accent porte sur l'articulation du langage et du contexte, sur les activités du locuteur.

Dans cette approche, le sujet est considéré comme un acteur sociohistorique agissant par le langage, et la fonction subjective est considérée comme fonction fondamentale de la communication langagière.

Il existe diverses approches d'analyse du discours, chacune prenant en considération des aspects particuliers de l'objet discours.

Le champ de l'analyse du discours est d'autant plus vaste et morcelé qu'on pourrait même parler d'éclatement dans ce domaine. Par exemple, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Austin et Searle aux actes de langage, Ducrot aux connecteurs, à la présupposition et la polyphonie, Sperber et Wilson aux processus inférentiels, le Groupe Saint-Cloud au lexique, pour ne citer que ceux-là.

De plus, dans certains modèles, l'analyse du discours porte sur des énoncés isolés et/ou fabriqués pour les besoins de la démonstration. C'est le cas des analyses de Ducrot, de la théorie des actes de langage et de la théorie de la pertinence, entre autres. Pour les tenants de cette dernière théorie, le discours 'n'est pas une catégorie pertinente" (Moeschler et Reboul, 1998, p.40), en sorte que l'analyse de la production langagière doit porter sur des énoncés, de manière indépendante.

Dans d'autres modèles, comme le modèle modulaire de l'école de Genève, l'analyse porte sur le discours dans sa globalité.

Étant donné ces difficultés, l'analyse du discours a un défi de taille à relever : celui de constituer son unité. Toutefois les problèmes de vues divergentes n'empêchent pas que l'analyse du discours soit possible en tant que technique permettant de questionner ce qu'on fait en parlant au-delà de ce qu'on dit.

Parmi les approches du discours les plus en vue ces 50 dernières années, on peut retenir l'analyse textuelle du discours, l'analyse de contenu du discours, l'analyse énonciative du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique du discours ...

La notion de Discours

La grande extension du concept discours le rend difficile à appréhender. Tantôt, il est synonyme de la parole au sens saussurien, tantôt il désigne un message pris globalement.

Dans l'œuvre de Benveniste (1966), il est défini comme "toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière" (p.242).

Chez Jaubert (1990), c'est "du langage en situation" (p.22). Selon Widdowson, c'est "l'utilisation d'énoncés en combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux" (dans Kramsch, 1984, p.10).

Avec Kerbrat-Orecchioni, il s'agit de "langage mis en action" (dans Bougnoux, 1993, p.219), tandis que du point de vue de Maingueneau (1976), "le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production" (p.16).

S'il est difficile de circonscrire le discours à travers cette diversité de définitions, il y a néanmoins une évidence : "le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles" (Roulet, Filliettaz et Grobet, 2001, p.12).

Aussi, concluons-nous que le discours implique un acte langagier d'où émergent un texte, un contexte et une intention. Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

Le discours peut être:

pédagogique quand le locuteur fait appel à des procédés de renforcement comme la répétition.

didactique quand le locuteur entend faire la leçon à son interlocuteur. Il se présente alors comme étant celui qui "sait".

prescriptif quand le locuteur adopte le ton du conseiller ou dicte des comportements à adopter.

Mais le discours est foncièrement :

subjectif: le discours est toujours celui d'un sujet individuel ou collectif. Qu'il s'agisse de discours médiatique ou scientifique, il est pris en charge par une instance. La notion de discours désincarné n'est pas envisageable.

dialogique: parler, c'est parler à quelqu'un. Le locuteur en situation de discours postule nécessairement un allocataire. Contrairement à l'idée généralement admise, le monologue n'est pas monologique. En tant que discours, il est dialogique.

polémique : le discours est une arme de combat. Il doit son existence à un état de choses à définir ou redéfinir. Il n'envisage les réalités à construire qu'à partir de réalités à déconstruire.

De l'organisation relationnelle du discours

L'étude de cet aspect du discours vise à mettre en évidence d'une part, les relations génériques entre les constituants de la structure hiérarchique et des informations en mémoire discursive et, d'autre part, à décrire le parcours inférentiel permettant de déterminer la relation spécifique entre un constituant et une information en mémoire discursive. Il est un fait que les liens entre les constituants de discours et le choix de ces liens par un locuteur obéissent à des motivations particulières. La prise en compte de ces relations est d'autant plus importante qu'elle permet de découvrir les types de relations privilégiés dans le discours.

Selon Roulet, « elles peuvent le plus souvent être identifiées par la présence ou, à défaut, la possibilité d'insertion d'un connecteur ...» Aussi distingue-t-il les relations suivantes :

- *argument* : relation marquée par « car, parce que, d'ailleurs, donc, par conséquent ... »
- *contre-argument* : relation marquée par « bien que, pourtant, mais ... »
- *reformulation* : relation marquée par « en fait, de fait, enfin, finalement...»
- *topicalisation* : relation marquée par « quant à, en ce qui concerne, et les dislocations à gauche »
- *succession* : relation marquée par « puis, ensuite ... »
- *préalable* : relation non marquée où le constituant subordonné précède le principal.
- *commentaire* : relation non marquée où le constituant subordonné suit le principal.
- *clarification* : relation non marquée où l'échange subordonné ouvert par une question suit le principal (Roulet, Filliettaz et Grobet 2001 :172).

Exemple

1 Oui / 2 mais il y a les enfants à considérer, / 3 il y a les biens communs, / 4 enfin c'est plus compliqué que ce que l'on croit.

Entre 1 et 2 il y a une relation de contre-argument marquée par mais. Entre 2 et 3, il y a une relation d'addition marquée par la virgule séparant deux propositions. Entre 3 et 4 il y a une relation de reformulation marquée par enfin.

En réalité, la relation de contre argument instituée par mais ne concerne pas uniquement 1 et 2, mais bien 1 et le reste du discours (2, 3, 4).

De même, l'unité 4 ne reformule pas uniquement 3 ; elle reformule 2 et 3. Donc la relation de reformulation est entre (2, 3) et 4.

De l'organisation polyphonique du discours

Depuis que Bakhtine a présenté le discours rapporté comme « discours dans le discours » et « énonciation sur l'énonciation » (1977 : 161), l'étude de la polyphonie est passée à l'ordre du jour. Du coup, l'unicité du sujet parlant est remise en cause dans le discours, qui est perçu plutôt comme « un carrefour de voix ». Dès lors, l'approche grammaticale des citations est abandonnée au profit d'une approche discursive où l'attention se porte davantage sur le mode de traitement subi par le discours d'autrui, ainsi que les marques qui témoignent de sa prise en charge, de son rejet ou de sa banalisation, dans la prise de parole d'un locuteur.

Dans l'approche modulaire, compte tenu du fait que le discours que l'on dit « rapporté » n'est pas nécessairement un discours énoncé antérieurement, ni nécessairement un discours formulé, cette notion est remplacée par celle de « discours représenté », par opposition au discours du locuteur, qui est du « discours produit ». Ainsi, étudier la dimension polyphonique d'une intervention, « c'est d'abord repérer les segments de discours produits et représentés qui la constituent à différents niveaux », puis « décrire les fonctions des divers discours représentés dans cette intervention » (Roulet, Filliettaz et Grobet 2001 : 278, 279). D'où l'étude de l'organisation énonciative et l'étude de l'organisation polyphonique.

Le discours représenté

Dans son mode de traitement, le discours d'autrui peut être représenté de différentes manières. Il peut être formulé, désigné, ou implicité.

- Il est dit **formulé** quand on représente les paroles effectivement produites par l'autre. Ces paroles effectivement produites, placées entre guillemets, donnent lieu au discours formulé direct, tandis que leur utilisation sans guillemets, impliquant certains changements comme les marques spatio-temporelles et les marques de personnes, renvoie au discours formulé indirect.
- Il est dit **désigné** quand on ne reprend pas les paroles de l'autre, mais on se contente d'utiliser un verbe de parole ou un syntagme nominal pour indiquer son comportement verbal.
- Il est dit **implicité** quand un connecteur comme mais, eh bien...etc, placés en tête de réponse permet d'enchaîner implicitement sur un discours en mémoire discursive.

En ce qui concerne le niveau interactionnel, le discours représenté a une dimension diaphonique quand les paroles représentées sont celles de l'interlocuteur immédiat, et une dimension polyphonique quand les paroles sont celles d'une tierce personne, ou de « la sagesse des nations » dans le cas d'utilisation de proverbes, de maximes par exemple.

Quant au rapport du discours représenté avec la réalité, il peut être effectif ou potentiel. « dans le premier cas, le locuteur représente des paroles qui ont été effectivement produites, dans le second cas la représentation imagine ou anticipe un discours qui pourrait être produit » (Roulet, Filliettaz et Grobet 2001 : 285).

Mais le discours représenté peut être aussi celui du locuteur, qui alors représente son propre discours effectif ou potentiel. C'est ce que Roulet appelle discours représenté autophonique (Roulet, Filliettaz et Grobet 2001 : 288).

En définitive, telle qu'elle vient d'être présentée, cette forme d'organisation du discours se révèle très complexe. Ainsi dans un premier temps, nous procéderons à la description de l'organisation énonciative du discours, puis dans un second temps, nous réaliserons l'analyse polyphonique.

Structure hiérarchique du discours

Dans ce modèle développé par Eddy Roulet, le discours est perçu comme une entité complexe ayant une composante linguistique, une composante textuelle et une composante situationnelle.

Les composantes elles-mêmes se décomposent en modules. C'est ainsi que la composante linguistique comprend le module lexical et le module syntaxique; la composante textuelle donne lieu au module hiérarchique, tandis que la composante situationnelle renvoie aux modules référentiel et interactionnel.

Les trois composantes sont soumises à des contraintes liées à l'interprétation du discours: les contraintes situationnelles sont liées à l'univers de référence et à la situation d'interaction, les contraintes linguistiques sont liées à la syntaxe et au lexique, et les contraintes textuelles à la structure hiérarchique du texte.

Les cinq modules sont des informations de base qui peuvent être décrites indépendamment.

Ainsi le module lexical prend en considération le dictionnaire du discours (à la fois les termes ayant un sens référentiel et les termes ayant un sens procédural).

Le module syntaxique s'intéresse à des formes de constructions grammaticales dans le discours.

Le module hiérarchique prend en charge les rapports entre les unités du discours, en termes d'importance.

Le module interactionnel traite des propriétés matérielles des différents niveaux d'interaction dans le discours.

Le module référentiel définit le monde dont parle le discours ainsi que le monde dans lequel il se déploie.

Le modèle hiérarchique postule également des formes d'organisation du discours résultant du couplage d'informations d'origines diverses. Aussi, y distingue-t-on sept formes d'organisation élémentaires : phono-prosodique ou graphique, sémantique, relationnelle, informationnelle, énonciative, séquentielle et opérationnelle; et cinq formes d'organisation complexes: périodique, topicale, polyphonique, compositionnelle, stratégique.

Les formes d'organisation élémentaires se distinguent des formes d'organisation complexes en ce sens où elles résultent du couplage d'informations d'origine modulaire, tandis que les formes d'organisation complexes résultent du couplage d'informations issues de modules et d'autres formes d'organisation.

Selon Roulet, l'attribution d'une structure hiérarchique à un discours nécessite le recours à divers procédés: "la reconstitution du processus de négociation sous-jacent, la possibilité de supprimer un constituant subordonné, la présence d'un connecteur (ou la possibilité d'en insérer

un dans la séquence sans modifier l'interprétation de celle-ci), voire les indications données par la ponctuation ou la prosodie".

Au-delà de la complexité de ce modèle et de son caractère trop descriptif, il faut reconnaître que son schéma de la structure hiérarchique du discours est un instrument de toute importance pour des analystes ayant l'intention de cerner un discours dans tous ses aspects. Entre autres, Cette structure permet de déterminer le message essentiel du discours.

Selon Roulet, l'attribution d'une structure hiérarchique à un discours nécessite le recours à divers procédés : «la reconstitution du processus de négociation sous-jacent, la possibilité de supprimer un constituant subordonné, la présence d'un connecteur (ou la possibilité d'en insérer un dans la séquence sans modifier l'interprétation de celle-ci), voire les indications données par la ponctuation ou la prosodie».

Stratégies discursives

La notion de stratégie en analyse du discours réfère aux choix possibles du locuteur en situation de communication. C'est que l'acte de langage n'est soumis à aucune fatalité qui préfigurerait sa structuration. Il n'y a pas de prêt-à-porter langagier. Chaque énonciation est unique.

Certes la grammaticalité et les lois de la communication sont des données contraignantes auxquelles il faut satisfaire pour que l'acte de langage soit valide. Cependant, ces contraintes conventionnelles sont loin d'avoir un impact sur l'infinité de choix possibles que les sujets peuvent faire dans le processus de mise en discours. Ceci dit chaque choix langagier est stratégique par le fait qu'il écarte d'autres choix possibles.

Selon Chareauveau, l'espace de choix du locuteur est un espace où se déploient trois types de stratégies : Stratégie de légitimation, stratégie de crédibilité et stratégie de captation.

Stratégies de légitimation : ces stratégies visent la construction d'une position d'autorité à partir de laquelle le discours se déploie.

Dans bien des situations, le locuteur éprouve le besoin de légitimer son discours. Qu'il tente de construire une autorité institutionnelle ou personnelle, sa quête vise à ce qu'on lui reconnaissse le droit à la parole et le droit de tenir le type de discours dont il se réclame. L'expression "En tant que professeur d'analyse du discours" est un bel exemple que je pourrais utiliser pour légitimer cet article.

L'auto-référence (se référer à son statut) et la recherche de parenté idéologique (argument d'autorité) sont parmi les procédés qui participent de la quête de légitimation.

Stratégies de crédibilité : ces stratégies visent la construction d'une position de vérité qui attribuerait au discours un caractère crédible. Dans l'élaboration de ces stratégies, le locuteur se pose en évaluateur de son propre discours et en définit les degrés de certitude.

Des modalisateurs comme "en vérité", "certainement"... sont parmi les principaux véhicules de ces stratégies.

Stratégies de captation : ces stratégies consistent en des opérations de charme destinées à obtenir l'adhésion de l'allocataire en créant chez lui l'illusion d'être partie prenante d'une cause ou d'un groupe.

Il s'agit d'un jeu d'attrape-souris où la raison et la logique sont tenues à l'écart, où le réel s'efface devant le rêve et l'utopie. Tout se joue dans le registre de l'émotion.

Parmi les procédés de captation, on peut signaler ici la fabulation, qui est le fait de présenter un discours imaginaire comme une réalité vécue; la recherche de connivence, qui est l'acte de postuler des liens affectifs ou communautaires avec l'allocataire; et la mytification, qui est le fait de s'identifier ou d'associer son discours à des figures historiques.

En fait, il n'y a pas de stratégie discursive qui ne s'accompagne d'une stratégie de délégitimation de l'autre.

Lorsqu'un homme ou une femme s'adresse à l'objet de son amour en disant: "celui/celle qui t'aime", certainement il y a captation en raison du halo affectif qui enveloppe le discours. En même temps, cette expression est une démarche de délégitimation de toute autre personne qui prétendrait à cet attribut.

Discours et polémique

D'un point de vue général, la polémique évoque l'idée de controverses entre interlocuteurs autour d'une question. Il s'agirait d'une mise en scène discursive où un locuteur donnant à sa parole une visée réfutative intense, met en cause son adversaire, autant comme personne que comme sujet défendant une position.

Partant de cette conception, le discours polémique serait un discours virulent et aurait pour but d'imposer, par l'agressivité verbale, une conception du monde. C'est en ce sens que certains genres comme le manifeste, le pamphlet, la diatribe, la satire, l'essai critique... sont considérés comme polémiques comparativement à d'autres genres qui seraient neutres.

Mais fort de la réflexion sur la nature et le fonctionnement du discours depuis près d'un demi-siècle, une telle approche de la polémique s'avère réductrice. En voyant la polémique uniquement dans les interventions passionnées et agressives, on se méprend sur ce qu'il y a de plus fondamental dans l'activité discursive : la dimension interactionnelle. Aussi m'est-il nécessaire de revisiter cette notion.

La polémique doit être envisagée comme fonction fondamentale de l'activité langagière. Qui dit discours dit nécessairement polémique. Usage de la langue dans un contexte particulier, le discours postule un allocataire par rapport auquel se situe l'instance d'énonciation.

Ce point de vue est conforme aux présupposés théoriques de Baktine, qui croit que « le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet » (dans Todorov, 1981, p.98).

Cette idée se retrouve également chez Ducrot pour qui "la valeur sémantique de l'énoncé, comme celle d'une pièce des échecs, devrait se décrire, partiellement au moins, comme une valeur polémique" (dans Searle, 1972, p.34).

Ce même point de vue transparaît dans les propos de Maingueneau (2002) stipulant : "toute énonciation suppose la présence d'une autre instance d'énonciation, ... à laquelle s'adresse le locuteur et par rapport à laquelle il construit son propre discours" (p.188).

Perçue de cette manière, la polémique se présente comme une fonction constitutive de l'acte de parole. Dès qu'un locuteur s'énonce, son propos s'inscrit d'emblée dans une formation discursive. Ainsi, parler c'est assumer la responsabilité d'une voix potentiellement contrariaante dans le jeu des interactions antérieures ou à venir. A travers le mot, dit Bakhtine (1977), je me définis par rapport à l'autre.

En ce sens, même le monologue est frappé du sceau de la polémique. Degré zéro de l'interaction verbale, le monologue est comme tout discours un contre-discours.

Les manifestations de la polémique peuvent être plus ou moins visibles. Le discours alors, par des techniques argumentatives (citations tronquées) et des phénomènes d'énonciation localisés (apostrophes, formules phatiques) se montre dans ses rapports avec d'autres discours.

Mais le plus normalement du monde, la polémique fonctionne de manière discrète, charriée par des procédés d'implication et des stratégies discursives.

Le discours politique

Le discours dit politique est, au sens restreint, une forme de la discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) poursuit l'obtention du pouvoir.

Par cette définition on tend à faire du discours politique un discours du pouvoir. Cette façon de le concevoir peut être expliquée par le fait de son importance dans la lutte pour l'accession au pouvoir. Il est difficile, en effet, d'envisager une lutte politique sans discours politique.

Mais d'un point de vue plus large, le discours politique peut être approché tout simplement comme une parole publique sur la chose publique.

En ce sens, toute forme d'expression qui prend pour objet le mode de gestion des institutions publiques, les personnalités politiques, les différents pouvoirs de l'État, les questions d'intérêt public dans une société relève du discours politique. C'est donc un discours qui témoigne de la préoccupation de l'homme par rapport à la gestion de la cité.

Aussi, une définition qui me semble opérationnelle en analyse du discours est-ce celle de Giglione (1989) qui voit le discours politique comme un "discours d'influence produit dans un monde social", et dont le but est d'"agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire" (p.9).

Le discours politique apparaît alors comme un lieu de combat entre les citoyens et l'État, entre les forces politiques, entre l'État et les forces politiques. C'est par son biais que les citoyens tentent de définir et redéfinir la situation sociale et politique.

Le discours politique est un genre très ancien qui semble avoir vu le jour dans la Grèce classique et qui prit son essor dans la Rome cicéronienne à une époque où la parole publique était devenue un instrument de délibération et de persuasion juridique et politique.

Mais comme genre, le discours politique n'offre pas de structure compositionnelle particulière; seul son ancrage dans le social permet sa prise en compte en tant que tel.

Contrairement à ce qu'on croit trop souvent, la spontanéité ne préside pas au déploiement du discours politique. Clichés, lieux communs, symboles et stratégies de captation interpellant l'interlocuteur en complice, voilà son secret.

S'il est difficile d'inventorier tous les traits caractéristiques du discours politique, on ne doit jamais oublier ces traits fondamentaux qui font de lui un discours particulier.

Il est théâtral, c'est-à-dire, il est davantage une mise en scène où l'on se donne en spectacle.

Il est mythique, c'est-à-dire, il ne jure que par le travestissement du réel et la projection d'un monde d'illusions.

L'implicitation

L'implicitation implique le fait d'avancer un contenu X dans l'intention consciente ou inconsciente de signifier une intention Y.

Le fait est que certains énoncés revêtent deux dimensions au regard de leur contenu: une dimension explicite et une dimension implicite. Selon le contexte de déploiement du discours, l'allocutaire peut être plus ou moins contraint à la seule prise en compte du niveau implicite.

Il y a deux types d'informations implicites: le présupposé et le sous-entendu.

Le présupposé est de nature cotextuelle. Il relève des implicatures conventionnelles. Il est repérable à partir d'une connaissance du lexique. Donc il est stable.

Lorsque, par exemple, quelqu'un dit: "... nous devons continuer à aller vers le peuple", cela suppose le maintien d'un procès en cours. Comme verbe de présupposition, "continuer" implique que le locuteur prenait les desiderata du peuple en considération, qu'il écoutait le peuple, bref sa politique est ancrée dans une tradition de bon commerce avec les citoyens.

Contrairement au présupposé, le sous-entendu est de nature contextuelle, donc instable. Un même énoncé actualisé dans des contextes différents suggère des sens différents. La connaissance du lexique ne suffit pas dans le repérage du sous-entendu. Puisqu'il s'agit d'implicature conversationnelle, on y accède seulement par inférence. Un énoncé comme "voici la pluie" peut selon le contexte, signifier "il est temps de partir", "on ne peut pas sortir", "allons recueillir de l'eau" etc.

Discours et subjectivité

La subjectivité, en tant que notion, suggère ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son affinité, à ses états de conscience.

Benveniste voit dans cette notion "l'unité psychique qui transcende la totalité des expressions qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience" 1966: 260). La subjectivité est donc la capacité du locuteur à se poser comme sujet (Ibid :269).

Suivant le raisonnement de Benveniste, subjectivité et langage sont intimement liés. Le langage, dit-il, est la "possibilité de la subjectivité" qui en constitue "une propriété fondamentale" (263).

K-Orecchionni est aussi de cet avis, qui croit qu'"aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité" (: 117). La même idée se retrouve chez Ricoeur pour qui le langage est un mode d'être dans l'être" (1969:261).

La subjectivité paraît ainsi inhérente à l'exercice même du "langage qui contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression" (Benveniste 1966: 263).

De la subjectivité au premier degré

Si avec Benveniste, la subjectivité trouve son fondement dans la langue, c'est sans doute en raison des contraintes conventionnelles et l'exercice de la communication langagière.

On ne peut user du langage sans employer les déictiques et autres marques qui se définissent toujours par rapport à l'instance d'énonciation. "une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas" (Benveniste: 261).

Cette forme de subjectivité fondée sur l'égo que révèle le langage peut être qualifiée de subjectivité au premier degré.

De la subjectivité au second degré

Selon Orecchionni, il existe une autre forme de subjectivité dite évaluative et affective (168). Cette forme de subjectivité dénonce le réaction émotionnelle du sujet qui s'avoue implicitement ou explicitement comme source d'interprétation et d'évaluation du référent qu'il est censé décrire.

Il s'agit d'une manifestation caractérisée par la sélection de modalisateurs et de substantifs évaluatifs organisant le discours en termes de jugement de valeur, d'adhésion ou de rejet de la part du sujet.

C'est particulièrement ce type d'activité langagière que j'appelle subjectivité au second degré et dont l'analyse du discours se doit de rendre compte

Discours et argumentation

Les études sur l'argumentation dans le discours tournent autour de deux conceptions: une conception rhétorique de l'argumentation comme expression d'un point de vue, et une conception logico-discursive de l'argumentation comme mode spécifique d'organisation du discours.

Vue sous le premier angle, l'argumentation implique le recours à des moyens de persuasion, permettant d'amener un auditoire à adopter une ligne d'action donnée. En ce sens, tout acte de discours visant à agir sur l'opinion peut être dit argumentatif.

Issue de la rhétorique aristotélicienne, cette approche a particulièrement reçu ses lettres de noblesse chez Pérelman, qui postule que: "L'objet de la théorie de l'argumentation est l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment" (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970).

Vue sous le second angle, l'argumentation se réfère à une démarche logique impliquant trois opérations: appréhension, jugement et raisonnement. Cette conception suppose la présence explicite ou implicite de connecteurs linguistiques instituant dans les énoncés des relations dites argumentatives. De ce point de vue, la définition proposée par Anscombe et Ducrot est à retenir : "Il y a argumentation lorsqu'un locuteur présente un énoncé A comme destiné à en faire admettre un autre B" (Anscombe et Ducrot 1983).

Dans un énoncé argumentatif, il y a nécessairement deux aspects : il y argument et il y a conclusion. Dans l'exemple suivant : Je pense donc je suis; la proposition "Je pense" est un argument pour la conclusion "je suis".

Identifier la partie de l'énoncé qui remplit la fonction d'argument est important; ceci permet de repérer l'information essentielle dans l'énoncé. Dans tous les cas, l'argument est toujours accessoire par rapport à la conclusion.

La conclusion, en effet, c'est ce que l'on veut faire admettre, tandis que l'argument est un élément de justification; sa fonction est de supporter la conclusion. En d'autres mots, l'argument n'a pas un caractère nécessaire. S'il n'y a pas de conclusion à justifier, il ne peut pas y avoir d'argument. Aussi, dans notre exemple: "Je pense donc je suis", le message essentiel est : "je suis".

Comment peut-on identifier l'argument?

Pour être en mesure d'identifier l'argument dans un énoncé, il faut savoir qu'il existe des connecteurs dont le rôle est d'introduire des arguments et d'autres qui sont des introducteurs de conclusions. Comme connecteurs d'argumentation introducteurs d'argument, on peut citer "car, parce que, puisque, étant donné que, si, en effet, d'ailleurs etc. Les séquences de discours introduites par ces connecteurs sont toujours accessoires, car il s'agit d'arguments.

Comme connecteurs d'argumentation introducteurs de conclusion, on peut citer "donc, par conséquent, alors, eh bien etc.

Qu'en est-il de la contre-argumentation ?

On parle de contre-argumentation, chaque fois qu'un locuteur oppose un argument A à un argument B dans le but d'empêcher une conclusion C possible. Ceci dit, dans un énoncé où il y a contre-argumentation, il faut considérer qu'il y a une opposition d'arguments.

Dans l'exemple suivant "Tu étais présent mais tu n'as rien vu", "Tu étais présent " est un argument pour une conclusion C possible "tu sais ce qui s'est passé". Tandis que "tu n'as rien vu" est aussi un argument pour une conclusion non C "tu ne sais pas ce qui s'est passé".

Dans cette opposition d'arguments, il y a alors un argument faible et un argument fort. Dans notre exemple "Tu étais présent, mais tu n'as rien vu", "Tu étais présent" est présenté comme un argument faible, tandis que "tu n'as rien vu" est posé comme argument fort.

Il y a des connecteurs de contre-argumentation qui introduisent des arguments forts et d'autres qui introduisent des arguments faibles.

Comme connecteurs de contre-argumentation introducteurs d'argument fort, on peut citer "mais, pourtant, cependant etc. Les séquences de discours introduites par ces connecteurs sont toujours des messages essentiels.

Comme connecteurs de contre-argumentation introducteurs d'argument faible, on peut citer "bien que, malgré que, même si etc".

L'argumentation peut être exprimée aussi de manière implicite par l'absence de prémissse ou l'absence de connecteur. Dans l'exemple suivant "je ne sortirai pas ce soir, je suis fatigué", on voit bien qu'on peut aisément insérer le connecteur "car" entre les deux propositions. Donc il y a argumentation. De même, un locuteur peut se contenter de dire "Je suis fatigué" pour signifier qu'il n'a pas l'intention de sortir.

La progression thématique

La progression thématique se caractérise par l'articulation d'informations anciennes (thème) et nouvelles (propos) dans le texte.

Dans tout énoncé, il y a deux constituants informationnels : le thème et le propos. Le thème est ce dont on parle, tandis que le propos est ce qu'on dit de ce dont on parle.

Exemple : Mes enfants jouent dans la cour.

(thème) (propos)

Le thème est aussi défini comme une trace d'information ancienne (déjà connue) dans l'énoncé comparativement au propos qui est une information nouvelle.

Mes enfants jouent dans la cour. Je vais leur demander de nous rejoindre.

Dans cet exemple, le pronom «leur» remplace mes enfants. Donc «leur» en tant que trace d'une information ancienne est le thème de l'énoncé 2.

Il existe plusieurs types de progressions thématiques dont la progression à thème constant, la progression linéaire, la progression à thème divisé, la progression à distance, la progression pragmatique.

Progression à thème constant : dans ce type de progression, le thème ne change pas en passant d'un énoncé à une autre. Exemple : Mes enfants jouent dans la cour. Ils s'amusent follement.

(Th1 + Prop1. Th1+Prop2)

Progression linéaire : dans ce type de progression, le propos devient thème à son tour en passant d'un énoncé à une autre. Exemple : Mes enfants jouent dans la cour. Le jeu semble amusant.

{ Th1 + Prop1. (Th2=Prop1)+Prop2 }

Progression à thème éclaté : dans ce type de progression, le thème est divisé en sous-catégories qui deviennent thèmes à leur tour en passant d'un énoncé à un autre. Exemple : Le carnaval, cette année, aura une allure exotique : Les masques seront importés du Congo.

Progression globale : elle caractérise le fait de thématiser tout un énoncé. Ex : Jean est rentré hier à 4 heures. C'était prévisible. Dans cet exemple, Jean est en position de thème dans

la phrase 1. C' comme thème de la 2ème phrase, ne reprend pas seulement le thème Jean, ni le propos ; il reprend tout l'énoncé « Jean est rentré hier à 4 heures ».

La progression à distance : elle rend compte de la réactivation d'un thème perdu de vue dans le déploiement du texte. Ex : La démocratie est une école de courage. Dans cette école, il n'y a pas d'élèves et pas de maitres. Chacun est à l'écoute de l'autre. Mais la démocratie ressemble aussi à une porte ouverte sur l'anarchie.

La progression énonciative : elle concerne les cas où l'enchaînement se fait de manière implicite. Il s'agit d'enchaînement sur une information en mémoire discursive. Ex : Toi, tu es un brillant étudiant. Mais Paul, hm !

La séquentialité

Selon Adam, la séquence « peut être définie comme une structure », c'est-à-dire, « un réseau relationnel hiérarchique », « une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie » (1992 : 28). Tandis qu'un texte « est une structure hiérarchique complexe comprenant n séquences-elliptiques ou complètes de même type ou de types différents. », une suite configurationnellement orientée d'unités (propositions) séquentiellement liées et progressant vers une fin.

Dans l'élaboration des textes, « des schémas séquentiels prototypiques » sont à l'œuvre, partageant avec d'autres séquences du même nom « un certain nombre de caractéristiques linguistiques d'ensemble, un air de famille » (Adam 1992 : 28) qui porte à les identifier comme telles. Aussi tout texte peut être considéré comme une « structure séquentielle » constituée de plusieurs séquences.

La théorie de séquence a été élaborée par Adam en réaction à la trop grande généralité des typologies de texte.

Types et genres de textes

La notion de type de texte fait référence à l'organisation du texte. Elle relève, comme le souligne Filliettaz, de « la problématique compositionnelle » (Roulet, Filliettaz et Grobet 2001 : 312). Définir les types de discours en fonction de leur nature compositionnelle implique que l'on prend en compte, non pas l'activité à laquelle réfère le discours, mais le schéma structurel sous-jacent.

La notion de genre renvoie à l'articulation du discours et des pratiques socio-discursives. C'est de ce fait une problématique qui relève d' « activités plus ou moins ritualisées qui ne peuvent se déployer légitimement et être « réussies » que si elles sont conformes aux règles qui les constituent » (Maingueneau).

Etant donné le caractère englobant de ces pratiques, « tout nouveau texte empirique est nécessairement construit sur le modèle d'un genre » (Bronckart), comme si le discours entrait dans une espèce de moule, « des sortes de cadres dans lesquels on glissait un contenu qui en était indépendant » (Maingueneau : Ibid). Ainsi quand on parle de discours politique, religieux, publicitaire... on fait référence à des secteurs d'activité sociale, auxquels s'appliquent de tels discours. Selon Bakhtine les genres de texte sont « infinis ».

Problème des typologies de textes

Dans l'état actuel de la recherche, il est difficile de s'arrêter à une typologie satisfaisante. Cela tient au caractère instable des formes de textes. En effet, plusieurs textes peuvent avoir des démarches différentes tout en portant sur le même contenu. Tout comme, s'intéressant à des thèmes différents, ils peuvent adopter une démarche méthodologique similaire.

C'est sans doute pour ces raisons que certains rejettent même l'idée d'une typologie des textes. Pour J. Molino, par exemple : « les classifications qui distinguent description, récit, exposition, argumentation, instruction— ne sont pas distinctives ... » (in Adam 1992 : 6). Charolles va à peu près dans le même sens, qui a émis : « la typologie des textes est un domaine qui m'a toujours paru extrêmement délicat et je m'y suis peu risqué » (in Adam 1992 : 6). Borel, elle, est encore plus catégorique : « On ne borne pas un discours comme on borne un terrain » (in Adam 1992 : 131).

Fort de l'hétérogénéité caractéristique des textes, les tentatives de typologisation portent aussi sur des critères très hétérogènes. Petitjean, par exemple, a observé qu'il existe quatre grandes familles de typologies :

- les « typologies à base énonciative », inspirées des travaux de Benveniste ;
- les « typologies à base communicative » ou fonctionnelle, axées sur les fonctions élaborées par Jakobson ;
- les « typologies situationnelles » ou institutionnelles, d'inspiration essentiellement sociologique, qui amènent aux genres de discours ;
- les « typologies fondées sur les structures cognitives » mises en jeu (in Coirier, Gaonac'h et Passerault 1996 :40).

Adam pour sa part signale sept situations d'ancrage donnant lieu à sept bases de typologie :

- les typologies discursives-situationnelles qui prennent en compte l'interaction sociale;
- les typologies des genres (littéraires ou sociaux) ;
- les typologies portant sur les fonctions du langage et les actes de parole qui prennent en considération la visée illocutoire du discours;
- les typologies à base thématique prenant en compte l'opposition de la fiction et de la non-fiction;
- les typologies fondées sur des bases énonciatives qui partent des indices de l'énonciation ;
- les typologies séquentielles qui abordent l'hétérogénéité compositionnelle en termes hiérarchiques;
- les typologies liées à la connexité textuelle et qui relèvent de la grammaire de texte. (Adam).

Autre problème relatif aux types de textes, c'est qu'ils ne rendent pas suffisamment compte de l'hétérogénéité textuelle. En effet un texte est rarement construit selon une structure unique.

La théorie de la séquentialité, en considérant les textes comme des paquets de propositions (les macro-propositions), elles-mêmes constituées de n propositions, permet d'observer l'emboîtement des unités structurelles élémentaires dans des unités plus vastes. D'où la possibilité de saisir le texte dans son homogénéité compositionnelle.

Séquences textuelles

Dans le cadre de ce cours, nous retenons six types de séquences textuelles : narrative, descriptive, argumentative, explicative, informative et dialogale.

Séquence dialogale

Objectif : interagir

Structure : ouverture, échanges, clôture

Marques dominantes : indices d'énonciation

Séquence argumentative

Objectif : convaincre

Structure : thèse antithèse synthèse.

Marques dominantes : connecteurs argumentatifs

Séquence narrative

Objectif : raconter une histoire

Structure : état initial, complication, dynamique, dénouement, état final

Marques dominantes : organisateurs spatio-temporels

Séquence descriptive

Objectif : présenter quelque chose ou quelqu'un

Structure : présentation en parties et sous parties

Marques dominantes : organisateurs spatiaux

Séquence explicative

Objectif : faire comprendre un phénomène

Structure : définition, origine, mode de manifestation, conséquences

Marques dominantes : relations de causes à effets

Séquence informative

Objectif : partager des informations

Structure : Pyramide inversée (qui? quoi? quand? où? pourquoi? comment?)

Marques dominantes : spatio-temporelles

Séquence	Objectif	Marques	Structure
Dialogale	Interagir	Marqueurs d'énonciation	Ouverture/Interaction/Clôture
Narrative	Raconter	Marqueurs spatio-temporels	EtatInitial/Complication/Dynamique/ Dénouement /Etat final
Explicative	Faire comprendre	Relateurs de cause à effet	Définition/cause/Manifestation/conséquence
Argumentative	Convaincre	Connecteurs argumentatifs	Thèse/Antithèse/Synthèse
Informative	Faire savoir	Marqueurs spatio-temporels	Qui?Quoi?Quand?Où?Pourquoi?Comment?
Descriptive	Présenter	organisateurs spatiaux	Division en parties et sous parties

Critères de textualité

Considérant la définition du texte de Slakta, la textualité peut être caractérisée par quatre critères: la cohérence, la cohésion, la progression thématique, la séquentialité.

La cohérence

La notion de cohérence implique l'organisation logique de la pensée autour d'une intention globale. Rendant compte de l'organisation conceptuelle du texte, la cohérence se rapporte au niveau sémantique du discours. Elle est caractérisée par :

L'unité thématique : le texte jugé cohérent est un macro-acte de communication donnant lieu à l'expression d'une intention informative.

La non-contradiction : le texte jugé cohérent est un texte qui n'introduit aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé antérieurement. On ne peut en même temps affirmer une chose et son contraire.

La relation : le texte cohérent est un texte mettant en relation, de manière explicite ou implicite, les faits du monde qu'il représente (en termes de cause, de condition, de conséquence, d'addition, d'opposition etc.).

La cohésion

La cohésion désigne l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra et interphrastiques dans le texte. Elle se rapporte au niveau morphosyntaxique et est régie par trois types de phénomènes: référentiation, ellipse et connexité.

La référentiation est l'opération par laquelle le signe linguistique renvoie à un objet du monde extérieur. On peut retenir deux dispositifs de référentiation : la référence anaphorique et la référence déictique.

La référence anaphorique renvoie à une réalité présente dans le discours ou ayant un caractère générique. Exemple : Jeanne est née au Canada en 2007. (Tout le monde sait à quoi réfèrent « canada » ou « 2007 »).

Tandis que la référence déictique renvoie à une réalité dont le référent ne peut être établi que par rapport à la situation d'énonciation. Ex: Jeanne est née ici, il y a trois ans. (Dans cet exemple, il n'est pas possible de savoir l'endroit ni la date de naissance de Jeanne si on ne sait pas le lieu et l'année de l'énonciation).

L'ellipse se caractérise par l'économie d'information dans l'énoncé. Exemple: Lorsqu'un locuteur dit à un autre : "j'ai raison, n'est-ce pas?", il faut croire qu'ils ont suffisamment d'éléments en commun qui rendent possible l'enchaînement sur des informations en mémoire discursive.

La connexité se réalise par le biais des conjonctions, des pronoms et autres types de connecteurs établissant la continuité sémantique et pragmatique entre les énoncés.

Les déictiques

Les déictiques sont des unités linguistiques inséparables du lieu, du temps et du sujet de l'énonciation (je, ici, maintenant). Ces indices personnels et spatio-temporels, on les appelle encore embrayeurs. Leur valeur référentielle varie d'une situation d'énonciation à une autre. Il s'agit des indices personnels, des indices spatio-temporels et des indices de la monstration.

a.- Les indices personnels : 1ère personne (je, me moi, nous, mon, ma, mes, notre, nos...), 2ème personne (tu, te, toi, vous, ton, ta, tes, votre, vos...). On ne peut pas savoir à qui ils réfèrent sans savoir au préalable qui est le locuteur et à qui il s'adresse.

Dans le repérage de marques de personne, il ne faut pas se laisser tromper par « on » qui peut prendre différentes valeurs (indéfini, 1ère personne du singulier, 1ère personne du pluriel...)

b.- Les indices spatio-temporels : Mots et groupes de mots qui situent le message dans le temps et l'espace par rapport à l'énonciateur. On ne peut pas savoir à quoi ils réfèrent sans connaître la position spatio-temporelle de celui qui parle.

Exemple de marqueurs de temps : aujourd'hui, maintenant, demain, hier, avant, dans 2 jours...

Exemple de marqueurs d'espace : ici, à côté...

c.- Les indices de la monstration : ce, cet, cette, ces, voici...

NB : Il ne faut pas confondre référence déictique et référence anaphorique.

1.- Dans l'exemple "Jeanne est née ici il y a trois ans", il n'est pas possible de savoir l'endroit ni la date de la naissance de Jeanne si on ne sait pas le lieu et l'année de l'énonciation. Il s'agit de référence déictique.

2.- Dans l'exemple "Jeanne est née au Canada en 200", tout le monde sait à quoi réfèrent «canada» ou «2007». Il s'agit de référence anaphorique.

Les modalisateurs

Ce sont des termes ou expressions qui indiquent l'attitude du locuteur vis-à-vis du monde, de son discours ou de son allocataire. Quand on parle, on ne fait pas que décrire le monde, mais on l'évalue, on le déconstruit, on le reconstruit. Le procédé permettant de se positionner par rapport à son dire est la modalisation.

La modalité appréciative qui exprime un jugement de valeur ou un sentiment de la part de l'énonciateur (beau, malheureux, hélas, doucement...) : Il a publié un formidable article sur les connecteurs argumentatifs.

La modalité épistémique qui exprime un jugement du sujet par rapport à la valeur de vérité de son énoncé. L'expression de la probabilité, de la certitude, de la vérité, de l'éventualité (peut-être, certainement, en vérité...) relèvent de cette modalité. Ex : Il est possible que j'aille au cinéma ce soir.

La modalité déontique qui rend compte de la position d'autorité postulée par le locuteur. Elle se manifeste par l'expression de la volonté, du devoir, de la nécessité, du conseil et toutes les marques de la phrase injonctive. Ex : Il doit partir.

Les marques de tension

- Les marques de tension

Elles impliquent un rapport vivant et immédiat de l'énonciateur à l'allocataire. On peut citer :

La thématisation : projection en position de thème d'un constituant de l'énoncé. Selon Eco, la position qu'a le terme dans le discours peut être envisagée comme un signe.

Le masquage : le locuteur cherche à effacer de son discours les marques qui permettraient de la classer dans tel groupe idéologique.

L'opacité : c'est une stratégie du locuteur qui recourt à l'ambigüité pour ne pas révéler son intention.

La simulation : le fait d'emprunter le vocabulaire d'un groupe qui n'est pas le sien.

Les effets de ponctuation : ils sont révélateurs d'un message sur lequel le locuteur voudrait attirer l'attention.

La connotation : c'est l'ensemble des valeurs subjectives attachées à un terme. Le sens est entièrement à la discréption du locuteur.

L'approche pragmatique

Vue sous l'angle étymologique, la pragmatique, du grec "pragma", "praxis", signifie "action". Mais du point de vue de la communication, elle est l'étude des signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs.

Ainsi définie, elle se positionne, dans la trilogie de Morris, comme l'un des trois modes d'appréhension du langage à côté de la syntaxe qui concerne les relations entre les signes et de la sémantique qui traite du rapport des signes avec le monde.

Envisageant le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social, la pragmatique suppose la prise en compte de ce qu'on fait avec les signes, au-delà du fait de communiquer.

La pragmatique est loin de constituer un champ unifié. Elle s'apparente plutôt à une discipline satellite à la croisée des sciences humaines et, par conséquent, susceptible d'être intégrée à beaucoup d'autres disciplines. En référence aux divers travaux réalisés dans ce champ, on peut distinguer plusieurs modèles d'analyse pragmatique:

. - La pragmatique analytique

Issu de la philosophie analytique des années 50, ce modèle inauguré par Austin et poursuivi par Searle, repose sur l'idée d'une communication humaine intentionnelle et non exclusivement explicite.

Ce courant réduit la prise de parole à l'accomplissement de trois actes de langage : l'acte locutoire par lequel on produit des signes, l'acte illocutoire qui réfère au pouvoir transformateur du dire et l'acte perlocutoire relatif à l'effet consécutif à l'acte de dire.

. - La pragmatique sociolinguistique : Fortement marqué par les travaux des ethnologues de la communication (Hymes et Gumperez), à la fin des années 60, ce courant relègue au second plan la notion de compétence linguistique et porte l'intérêt sur les performances du sujet parlant, sujet déterminé par les structures sociales. La quête de l'idéologie constitue la principale préoccupation de ce courant.

. - La pragmatique énonciative ou pragmatique intégrée

Dans le prolongement des travaux de Benveniste sur l'énonciation (1966, 1974), Ducrot préconise une description linguistique intégrant la pragmatique comme l'une de ses composantes. L'idée de base ici est que la dimension pragmatique d'un énoncé est inscrite dans la langue elle-même et non dans une situation particulière.

Ainsi selon ce modèle, la relation entre énoncés est argumentative et non déductive. C'est-à-dire, les règles argumentatives régissant les enchaînements entre énoncés et leurs interprétations ne sont pas gouvernées par des règles ou des principes logiques et déductifs, mais par des lieux communs argumentatifs.

Ce modèle repose sur deux hypothèses : l'une, ascriptiviste, selon laquelle "les énoncés ne communiquent pas des états de faits mais des actions", d'où les actes de langage ; et l'autre, sui-référentielle, selon laquelle "comprendre un énoncé, c'est comprendre les raisons de son énonciation". C'est-à-dire, la description de l'énoncé implique la description du type d'acte qu'il est censé réaliser (Reboul et Moeschler 1994: 30, 31). La théorie de l'argumentation de Anscombe J. C et Ducrot O. relève de cette pragmatique dite linguistique ou sémantique.

.- La pragmatique radicale

Par opposition à la pragmatique énonciative, ce modèle se veut détaché de la linguistique. Considérant la pragmatique comme relevant de la théorie cognitive, ce courant s'intéresse au traitement inférentiel des informations dans la communication. L'hypothèse fondamentale de ce modèle est que les opérations liées au traitement pragmatique des énoncés ne sont pas spécialisées mais relèvent du système central de la pensée.

Ce modèle entend décrire les aspects vériconditionnels du sens, c'est-à-dire "l'ensemble des implicatures inférables, soit à partir de règles conversationnelles (implicature conversationnelle), soit à partir du sens des mots (implicature conventionnelle)". Aussi la pragmatique radicale accorde-t-elle un rôle important aux processus inférentiels déductifs dans la compréhension des énoncés. Les travaux de Sperber & Wilson, dans le cadre de la théorie de la pertinence, s'inscrivent dans cette lignée.

.- La pragmatique textuelle

C'est la méthode proposée par J.M. Adam pour "renouveler l'analyse du discours politique". Rompant avec les "mots-clés", les "énoncés-vedettes" de l'analyse lexicologique et les normalisations syntaxiques issues de Harris, Adam centre son analyse sur "les actes de langage", "les mots du discours" et les "grandes unités textuelles". Du coup, son intérêt porte sur les questions de modalité, de valeur illocutoire, de stratégie justificatrice, de marques énonciatives...

Suivant la conception de ce modèle, il est fondamental de "tenir compte de la linéarité des enchaînements et des connexions entre les phrases en évitant une pratique qui normalise les énoncés" (Adam in Kerbrat-Orecchioni & Mouillaud : 188). Aussi sont pris en compte la macrostructure pragmatique et les effets-séquences dans le discours.

.- La pragmatique psychosociologique

Ce modèle préconisé par Ghiglione (1989) est en fait une mixture de la théorie de la communication contractuelle et de la méthode d'analyse propositionnelle.

Des présupposés de ce modèle, découlent une conception du sujet comme acteur capable "d'agir sur" et non plus dominé par des déterminismes macro-sociaux, une conception de la langue comme outil d'inter-communication et de persuasion et une conception de la scène énonciative comme espace co-interlocutoire où se construisent les univers de référence, les univers de relation aux autres et les positionnements par rapport au monde mis en scène.

Dans ce modèle, la mise en scène langagière est appréhendée à trois niveaux :

- a) *le niveau propositionnel*, qui renvoie à une structure (la proposition) permettant de mettre en scène les éléments du monde et de les doter d'un prédicat et d'un type d'acte;
- b) *le niveau interpropositionnel*, qui renvoie à la stratégie persuasive mise en œuvre pour convaincre l'interlocuteur de la consistance des mondes mis en scène;
- c) *le niveau énonciatif*, qui renvoie au jeu des critères... (vérité, réalité, sincérité, légitimité) ... auquel l'énonciateur convie l'interlocuteur pour juger des mondes qu'il lui propose (Ghilione 1989 : 89, 90).

Outre ces aspects, la pragmatique psychosociologique accorde une grande place aux actes de langage, aux figures de rhétorique et aux diverses formes d'argument. C'est donc une approche dynamique qui "inscrit les jeux d'influence au fondement même de l'acte de communication..." (Ghiglione in Trognon et Larrue 1994 : 29), et qui s'inscrit dans le moule du constructivisme cognitiviste

Pragmatique énonciative

Dans le prolongement des travaux de Benveniste sur l'énonciation (1966, 1974), Ducrot préconise une description linguistique intégrant la pragmatique comme l'une de ses composantes. L'idée de base ici est que la dimension pragmatique d'un énoncé est inscrite dans la langue elle-même et non dans une situation particulière.

Ainsi selon ce modèle, la relation entre énoncés est argumentative et non déductive. C'est-à-dire, les règles argumentatives régissant les enchaînements entre énoncés et leurs interprétations ne sont pas gouvernées par des règles ou des principes logiques et déductifs, mais par des lieux communs argumentatifs.

Ce modèle repose sur deux hypothèses : l'une, ascriptiviste, selon laquelle "les énoncés ne communiquent pas des états de faits mais des actions", d'où les actes de langage ; et l'autre, sui-référentielle, selon laquelle "comprendre un énoncé, c'est comprendre les raisons de son énonciation". C'est-à-dire, la description de l'énoncé implique la description du type d'acte qu'il est censé réaliser (Reboul et Moeschler 1994: 30, 31). La théorie de l'argumentation de Anscombe J. C et Ducrot O. relève de cette pragmatique dite linguistique ou sémantique.

La notion d'énonciation

Vue de manière étendue, l'énonciation désigne l'acte de dire par opposition à l'énoncé qui est ce qui est dit. En d'autres mots, l'énoncé renvoie au contenu informationnel tandis que l'énonciation renvoie au fait de dire ce qu'on dit. L'énoncé, c'est le dit et l'énonciation le dire. L'énoncé comme objet empirique est concret, l'énonciation est abstraite.

Mais Dans une conception restreinte élaborée par Benveniste et approfondie par K-Orecchioni, l'énonciation est définie comme l'ensemble des traces de l'activité du sujet parlant dans l'énoncé, c'est-à-dire «la subjectivité dans le langage».

Parmi les phénomènes auxquels s'intéresse l'analyse énonciative on peut retenir ici :

Les déictiques, les modalisateurs, les stratégies de discours, la polyphonie, les marques de tension, l'argumentation.

L'approche stylistique

Par stylistique, Bally entend l'étude de "la valeur affective des faits du langage organisé", et de "l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des moyens d'expression d'une langue" (1970 : 1). Elle consiste en un inventaire des potentialités créatives du langage.

Pour appréhender les faits de style, nombre de chercheurs ont eu recours à la statistique. D'où le modèle de la stylométrie ou la stylistique quantitative.

La stylistique quantitative

A ce modèle, se rattache le nom de J. Roche, dont l'étude sur le style des candidats à la Présidence de la République Française entre 1965 et 1969, est une application. Selon Roche, dans la stylistique quantitative il n'est question ni de grammaire, ni de lexicologie, ni de sémantique; il s'agit simplement de "relever des faits stylistiques" (1971 : 16).

Partant de la phrase, la démarche consiste à indexer des apparitions du fait considéré et adopter un système de comptabilisation pour aboutir à des moyennes et des pourcentages. Schématiquement, les opérations de relevés et de calculs s'appliquent successivement à ces quatre phases de l'étude :

a- prise en compte du vocabulaire : à cette phase on compte le nombre d'unités dans chaque phrase en les classant par catégorie;

b- prise en compte de la complexité syntaxique de la phrase : à partir du critère de l'analyse logique traditionnelle, on étudie le rapport entre nombre de propositions et nombre de phrases, nombre de propositions subordonnées et nombre de propositions;

c- prise en compte des procédés d'expression : cette étude se fait en termes d'unicité, de variété, d'anomalie des procédés d'expression;

L'approche sociolinguistique

La sociolinguistique s'occupe du rapport des phénomènes linguistiques et sociaux. Marcellesi résume la démarche de cette discipline en ces termes : "Mettre en évidence le caractère systématique de la covariance des structures linguistiques et sociales et, éventuellement, établir une liaison de cause à effet" (Langages, no 23, 1971 : 19).

Bien que l'analyste fasse appel à la langue, son objectif est d'apporter des réponses autres que linguistiques au phénomène étudié.

Relèvent aussi de la sociolinguistique l'étude des jugements portés "sur le comportement verbal des individus" ainsi que celle de "l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé, qu'on caractérise selon la distance ou la modalisation" (Dictionnaire de linguistique 1973: 445).

Certaines analyses sociolinguistiques font appel aussi à l'étude du mode d'énonciation.

Voici trois modèles d'analyse dont la problématique est celle du rôle du langage dans les pratiques sociopolitiques.

a.- L'Analyse du Discours à Entrée Lexicale (ADEL)

Le promoteur de ce modèle est J.B. Marcellesi. Malgré sa problématique lexicale, il se démarque de la lexicométrie et de l'analyse factorielle. Il reconnaît que:

1.- "... il n'est pas possible de définir les unités lexicales sans faire appel aux combinaisons dans lesquelles elles entrent et à l'univers des énoncés dans lesquels elles sont impliquées" (Marcellesi 1971 : 60)

2.- "les mots ne valent que par les propositions qui les sous-tendent". (in K-Orecchioni et Mouillaud 1984 : 119).

Ainsi, l'ADEL, à partir des présupposés de l'analyse harrissienne, tend-elle à "dégager autour des unités lexicales les fronts propositionnels de chaque discours, dont l'ensemble forme ce qu'il est convenu d'appeler le discours de ces unités" (Marcellesi in K-Orecchioni et Mouillaud 1984 : 119).

Refusant d'entrer dans le discours par des catégories de sens, l'ADEL part donc des mots-pivots de la catégorie du nom ou du verbe pour aboutir aux opérations suivantes :

- a.- "Indexation systématique des unités ;
- b.- Calculs d'absence, de présence, de fréquence relative de termes spécifiques;
- c.- Dégagement éventuel de termes pertinents ou d'un ordre d'analyse;
- d.- Traitement des contextes syntaxiques, établissement de chaînes d'équivalence, dégagement de fronts propositionnels (c'est-à-dire réduction des énoncés en phrases de base);
- e.- Analyse des phénomènes d'énonciation" (in K-Orecchioni et Mouillaud 1984 : 127).

La démarche de Marcellesi est, en fait, celle de l'analyse linguistique. Cependant, il reste que "ses conclusions intéressent la sociologie politique, puisqu'elles cherchent à établir un rapport entre les comportements politiques et les comportements verbaux" (J. Dubois, in Marcellesi 1971, avant-propos : 15).

Le problème de ce modèle réside dans le fait choix de la proposition comme contexte d'une unité lexicale. En effet, "les processus discursifs se développent sur des unités linguistiques plus complexes et plus vastes" (Maingueneau 1987 : 97).

b.- L'Analyse Automatique du Discours

Les postulats théoriques de ce modèle articulent le matérialisme historique, la théorie des idéologies et la théorie du discours. L'objectif est de déterminer la structure du processus de production qui correspond à tel état des conditions de production du discours.

Dans ce modèle, le sujet est conçu comme une entité entièrement dominée par la formation discursive dans laquelle s'inscrit son discours, c'est-à-dire, il n'est pas à la source du sens.

Dans sa démarche, l'analyse du discours automatique comprend trois phases :

"la phase de construction sociohistorique du corpus, ...en fonction des conditions de production dominante";

"la phase de délinéarisation syntaxique des surfaces textuelles, directement dérivée de l'analyse harrissienne...", où le corpus est divisé en "séquences discursives autonomes", définies par leur "unité thématique";

"la phase de traitement automatique des données obtenues", consistant "à effectuer un travail de comparaison des relations binaires de chaque séquence discursive autonome à toutes les autres relations binaires des différentes séquences d'un corpus" (Ghiglione 1989 : 78)

En s'attachant à mettre en évidence les traits formels constants caractérisant des formations idéologico-discursives données, l'analyse automatique du discours se présente comme une véritable sémantique des conditions de production.

De plus, elle n'est pas inséparable de la problématique des termes-pivots, puisque la méthode harrissienne à laquelle recourt ce modèle pour la délinéarisation syntaxique, "ramenait le discours à un ensemble de propositions articulées autour d'un terme-pivot" (Maingueneau 1987 : 97). D'où son apparentée avec le modèle de Marcellesi est patente.

c.- L'Analyse Formelle et Sémantique

C'est en réaction à l'analyse du discours fondée sur "le structuralisme américain et européen", et qui tentait d'élaborer "une grammaire textuelle", que Knauer propose ce modèle d'analyse qu'il entend rattacher à la sociolinguistique.

Partant de la théorie générale de l'énonciation, cette analyse "s'effectue sur la base des concepts linguistiques de distance, modalisation, tension, opacité et transparence" (Knauer G. in K-Orecchioni et Mouillaud 1984 : 29).

Dans sa dimension formelle, ce modèle prend en compte "les embrayeurs que sont les pronoms, les adverbes de temps et de lieu, les performatifs, et ceci dans le but de "découvrir les stratégies communicatives suivies par le sujet parlant" (Knauer, Ibid).

Mais, pour Knauer, la stratégie communicative du sujet s'exprime aussi et surtout "dans l'emploi quantitatif d'un mot-clé..." (Ibid : p. 30) autour duquel s'articulent les idées essentielles. D'où la dimension sémantique de l'analyse où sont transformées les phrases contenant les mots-clés, afin qu'elles se caractérisent par une structure de base commune. Dans cette optique, il postule "des classes de signification" où l'on peut classifier les mots-clés.

Enfin, en s'intéressant également au rôle joué par le langage à l'égard de l'évolution et du renforcement des convictions et positions politiques chez les destinataires, ce modèle s'ouvre sur l'extralinguistique et, dès lors, échappe aux préoccupations de l'analyse du discours.

L'approche lexicologique

La lexicologie renvoie à l'étude des unités linguistiques, indépendamment de leurs rapports grammaticaux. Pendant longtemps on considérait que chaque mot était porteur d'un sens unique et qu'il suffisait, dans une production langagière, de relever l'ensemble des mots pour avoir le sens d'un message.

La plupart des analyses de discours politique réalisées en France dans les années 60 relèvent de cette tendance.

L'analyse lexicométrique

Ce modèle se rattache particulièrement au laboratoire de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud. Il s'agit d'une analyse statistique dont la démarche selon Maingueneau se résume à trois moments :

a.- Choix de l'item formel : "de la totalité du texte on ne conserve, en tant qu'objets d'analyse, que les items formels (les mots graphiques), à l'exclusion de toute lemmatisation, c'est-à-dire, tout regroupement d'items sur des bases lexicographiques (ramener les verbes à l'infinitif, les pluriel au singulier, etc)";

b.- Choix du réseau statistique : "on cherche à dégager des lois, à construire des réseaux tant sur l'axe paradigmatic (hiérarchie de propositions) que sur l'axe syntagmatique (arrangement de positions), et sur l'axe situationnel (rapports de détermination entre les conditions de production et les formes lexicales)";

c.- Choix de la norme intrinsèque : elle est "définie à l'intérieur des corpus et non en se référant à la langue" (1976 : 22, 23).

À noter toutefois que depuis un certain temps, notamment avec l'étude "L'image candidate à l'élection présidentielle de 1995", le Groupe Saint-Cloud a quelque peu élargi son cadre en s'intéressant à l'image que les locuteurs entendent projeter à travers leurs discours, ainsi qu'à leur forme d'argumentation.

Ce qui n'empêche que le décompte fréquentiel reste la principale problématique de son analyse du discours politique.

L'analyse factorielle des correspondances

Dans la même lignée se situe l'analyse factorielle des correspondances, méthode mathématique de traitement des données élaborées par J. P. Benzecri. En tant qu'analyse lexicologique hors contexte, elle opère sur les mots à la surface du discours. L'œuvre de A. Prost "Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889" est une application de ce modèle.

Mais avec ces modèles que Pêcheux qualifie d'"infra-linguistique" (in Langages, no 23, 1971: 8), la distance par rapport à l'analyse du discours est grande. Parmi les difficultés d'application de ces méthodes on peut retenir :

Le problème de la polysémie : les mots, comme tout signe linguistique, étant instables, comment peut-on prétendre les apprécier hors contexte. Le rapport signifiant/signifié que ces méthodes postulent n'est pas apte à rendre compte des connotations et des figures métaphoriques.

Le problème des déictiques : Ces mots qui ne réfèrent pas à un objet du monde (connecteurs, pronoms, marques spatio-temporelles) sont aussi difficiles à appréhender dans une statistique lexicale. Or, ce qui organise le discours et le spécifie, c'est justement ces "mots vides" dont le sens est indissociable du contexte de production du discours.

Ces méthodes reposant sur des termes-pivots et ignorant les traces des opérations énonciatives, ne sauraient constituer des outils suffisants à l'appréhension des productions verbales.

d- prise en compte des figures de rhétorique : cet aspect concerne les trois types de figures (de construction, de mots et de pensée) traditionnellement inventoriées par la grammaire.

Après ces séries d'inventaires, le résultat est présenté sous forme de transcription symbolique dans des tableaux destinés à cet effet.

Étant liée à l'esthétique textuelle, cette forme d'analyse pose des problèmes de valeur. S'agissant d'étudier "des effets de style sur fond de langue", elle reste tributaire de la rhétorique et de la grammaire.

Enfin dans ce mode d'approche "la mise en fonctionnement du discours ne peut être donnée, comme c'est le cas dans toute méthode de co-occurrence" (Guespin in K-Orecchioni et Mouillaud 1984: 151).

L'analyse de contenu du discours

La notion de contenu

Le terme contenu désigne l'information transmise à travers le discours. L'école de Palo Alto l'oppose au terme «relation». On distingue deux types de contenu : le contenu manifeste et le contenu latent.

Les notions de contenu manifeste et contenu latent sont empruntées à la psychologie freudienne.

Le contenu manifeste est ce qui est explicitement exprimé : Opinions, croyance... En ce sens, étudier le contenu d'un discours consiste à faire ressortir les thèmes les plus souvent abordés, les mots clés, les prises de position et les arguments invoqués pour les justifier...

Le contenu latent est tout ce qui exprimé de manière implicite. Étudier le contenu latent consiste donc à découvrir le non-dit. L'examen du contenu latent pourrait mettre en lumière la signification de la place accordée à chaque thème, l'absence de certains thèmes dans le discours, les valeurs non exprimées qui semblent découler des prises de position. Cette dernière problématique dépasse le cadre de l'analyse de contenu en tant que tel ; elle relève de l'analyse énonciative.

L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter » (Berelson 1952).

Analyser le contenu d'un document ou d'une communication, c'est « rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler, classer tout ce que contient ce document ou cette communication » (Mucchielli 1991).

L'objectif de l'analyse de contenu est donc d'expliquer les activités cognitives du locuteur (ses préférences thématiques, sa position idéologique, son attitude...)

L'analyse de contenu peut être quantitative ou qualitative.

Quantitative : Dans cette forme d'analyse, il est question de calcul de fréquence des éléments de sens identifiés comme pertinents.

Qualitative : A ce niveau, on considère les valeurs particulières des éléments linguistiques et les réseaux de sens. Dans la plupart des analyses de contenu, les deux aspects sont développés parallèlement.

Types d'analyse de contenu

Selon Mucchielli, il existe trois modes d'analyse de contenu :

L'analyse logico-esthétique, qui étudie la structure du discours en relation avec ses effets de sens. Cette analyse porte sur la forme de la communication, qui donne des informations sur l'état d'esprit du locuteur et ses dispositions idéologiques (vocabulaire, longueur des phrases, ordre des mots, figures de style, hésitations...). C'est le cas de l'analyse stylistique du discours.

L'analyse sémantique structurale, qui tend à définir le champ des significations d'un objet dans un ensemble cohérent donné.

Le but consiste à mettre en évidence les principes qui organisent les éléments du discours, de manière indépendante du contenu même de ces éléments. Dans ce type d'analyse on travaille non pas sur le vocabulaire, le lexique ou la thématique du discours, mais sur les principes d'organisation sous-jacents, les systèmes de relations, les règles d'enchaînement, d'association, d'exclusion, c'est-à-dire, toutes relations qui structurent les éléments de manière invariante ou indépendante de ces éléments.

L'analyse logico-sémantique, qui s'en tient au contenu manifeste, ne considérant que le signifié immédiat, accessible. Elle comprend trois moments.

a.- L'analyse thématique, qui permet de déterminer les thèmes développés dans le discours. Le but de cette analyse est de repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers du discours. Pour réaliser cette tâche, on procède en deux étapes : La détermination des unités significatives et leur catégorisation.

b.- L'analyse du positionnement, qui permet de mesurer la distance idéologique du locuteur par rapport à ce qu'il dit. Cette analyse porte sur les jugements formulés par le locuteur. On peut calculer la fréquence de ces jugements mais aussi leur direction (jugement positif, négatif ou neutre).

c.- L'analyse fréquentielle, qui permet de comparer la fréquence des thèmes. Il s'agit des énoncés les plus répandus dans le discours des cadres d'entreprises. L'hypothèse est que plus la fréquence d'une idée est élevée, plus cette idée est importante pour le locuteur.

Le choix des unités d'analyse

L'expression linguistique donne lieu à des mots, des syntagmes, des propositions, des phrases, des paragraphes, des actes de discours ... Toutes ces formes peuvent constituer des unités d'analyse, dépendamment des objectifs de l'analyste. Mais selon Mucchielli, « pour l'analyste de contenu, l'essentiel est le sens et non la forme. Son découpage sera en principe autre que celui de la linguistique classique». Autant dire, les unités peuvent être de dimension inégale.

Fort de cette approche, le choix des unités est guidé par deux principes : Le principe communicationnel de l'informativité, qui veut que l'acte de communication apporte au moins une information nouvelle (le propos), et celui psycho-linguistique de la cohérence, qui

préconise que toute information nouvelle activée s'appuie sur, au moins, une information ancienne (le thème). C'est-à-dire, chaque fois qu'un locuteur s'énonce, il parle de « quelque chose » et en même temps, dit « quelque chose » à propos de ce dont il parle.

D'où, l'expression considérée comme unité d'analyse doit comporter deux dimensions : un noyau de sens, constituant le thème, et un indice de positionnement par rapport à ce noyau de sens (le propos).

La catégorisation

Il s'agit ici de la classification des thèmes du discours en fonction de leur apparentement sémantique. En considérant les unités d'analyse, on peut dégager un thème pour chaque unité. Mais quand on considère l'ensemble des thèmes, il doit être possible de les regrouper sous des catégories. Par exemple si on a comme thèmes d'un ensemble d'unités: parler sans contraintes, dire ce qu'on veut, droit à la parole..., on voit bien que ces expressions vont dans le même sens. Aussi au lieu d'avoir trois thèmes, il est préférable de les regrouper sous une catégorie que l'on peut appeler « liberté d'expression ». Ainsi, Pour un discours où il y a des dizaines de thèmes, il peut être possible d'avoir 5 ou 6 grandes catégories.

Étapes de l'analyse de contenu

1. Choisir un ou quelques discours (corpus)
2. Formuler des objectifs et/ou des hypothèses
3. Choisir un échantillon de discours
4. Préciser le type d'échantillonnage utilisé et le justifier
5. Déterminer les unités d'analyse
6. Faire une analyse contextuelle du corpus
7. Définir les catégories d'analyse en relation aux objectifs/hypothèses
8. Faire une analyse thématique du corpus pour mettre en évidence les thèmes dominants
9. Présenter le tableau des résultats mettant en relation les variables étudiées
10. Interpréter le tableau des résultats